

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Achever une appréciation du capital, en absolu comme en relatif, sur un horizon temps moyen à long terme en investissant dans les marchés des actions suisses tout en privilégiant les sociétés innovantes et leaders dans leurs marchés.

REVUE DU PORTEFEUILLE

Alors qu'en fin d'année dernière régnait un optimisme unanime sur le marché américain, porté par des fondamentaux solides, renforcés encore par la victoire de Trump, le mois de janvier a vu, contre toute attente, le marché européen tenir le haut du pavé. Galvanisé par l'espoir que les menaces de barrières douanières soient davantage un outil de négociation qu'un réel danger, les actifs européens ont ainsi récupéré un peu de leur sous-performance. La possibilité que la Chine, important partenaire commercial des pays européens, soit finalement moins impactée que prévu a certainement été un moteur fort pour expliquer ce rebond. Avec une hausse de 8,2%, l'indice suisse s'est particulièrement distingué, réalisant sa meilleure performance mensuelle depuis novembre 2020 (+8,4%). Il a ainsi établi un nouveau record, surpassant son précédent sommet de décembre 2021. Ce sont principalement les grandes capitalisations qui ont profité de cet optimisme. L'indice SPI Extra n'a pour sa part progressé que de 6,7%, toujours quelques 12% en-deçà de son pic de septembre 2021. La situation évoluant rapidement au gré des élucubrations de M. Trump, le mois dernier pourrait malheureusement n'avoir été qu'une parenthèse enchantée.

Le fonds Protea BAM Swiss Equities a inscrit une hausse mensuelle de 8,2%, en ligne avec celle de son indice de référence.

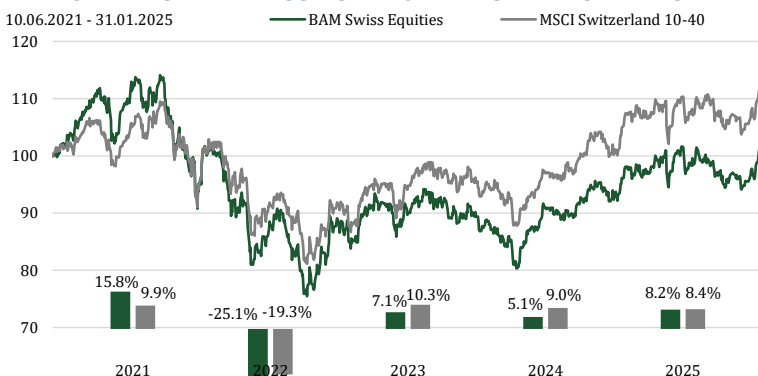
Les plus forts gains ont été réalisés par Richemont (+28%), Sandoz (+17%), Swissquote (+15%), Straumann (+14%) et Partners Group (+13%).

Si pour Straumann, il s'agit avant tout d'un rattrapage après une année 2024 difficile sur le plan boursier, et avant la publication des résultats le mois prochain, le groupe Richemont s'est distingué par des résultats particulièrement solides. En effet, alors que la base de comparables était difficile, le géant du luxe a réussi malgré tout à générer une croissance des ventes de 10% en monnaies locales entre octobre et décembre, alors que le consensus ne tablait que sur 1%. Cette excellente progression a été portée par le segment de la joaillerie, lequel a prouvé une fois encore sa résilience, avec un bond de 14% notamment grâce au dynamisme européen (+19%, demande domestique et tourisme).

Quant au groupe Sandoz, il continue son parcours pratiquement sans accroc depuis sa séparation d'avec Novartis en avril 2023 (+82%). La volonté de la nouvelle administration américaine de renforcer la transparence parmi les intermédiaires médicaux laisse présager d'une amélioration de la pénétration des antibiotiques et biosimilaires aux Etats-Unis, ce qui devrait profiter à Sandoz qui ambitionne de devenir le numéro un dans ce marché (il occupe actuellement le 4^{ème} rang). Rappelons qu'aux Etats-Unis la volonté de favoriser des alternatives moins chères aux médicaments originaux est beaucoup moins forte qu'en Europe. S'agissant de Swissquote, la progression du titre reflète des résultats meilleurs qu'attendus, grâce notamment à une collecte plus importante d'actifs sous gestion au cours du 2^{ème} semestre 2024 (+CHF 4.5 milliards) et à une activité soutenue dans les cryptomonnaies.

Enfin, pour Partners Group, si la croissance des actifs sous gestion en 2024 s'est inscrite largement en-dessous des attentes, le groupe a laissé entendre qu'on assiste à une normalisation dans l'activité de ventes de participation, ce qui est de bon augure pour les commissions de performances, part importante de ses revenus.

PERFORMANCE NETTE CUMULEE & PERFORMANCE ANNUELLE



	Fonds	MSCI Switzerland 10-40	+/-
1 Mois	8.2%	8.4%	-0.2%
3 Mois	7.2%	7.8%	-0.6%
YTD	8.2%	8.4%	-0.2%
Depuis la création	3.3%	14.4%	-11.1%

Source: Bruellan. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Toute forme d'investissement comporte des risques. L'indice de référence est le MSCI Switzerland 10-40. Veuillez vous référer à la fin du document mentionné à des fins de comparaison des performances. Le fond est géré activement et peut s'écarter sensiblement ou totalement de l'indice de référence.

RISQUE & RENDEMENT



DETAILS DU FONDS

Domicile	Luxembourg (UCITS)
Date de création	10 Juin 2021
Monnaie	CHF
Lead Manager	Anick Baud
Co-Manager	Florian Marini CFA, CMT
Taille du fonds*	CHF 30 Millions
Liquidité	Journalière
Investissement min.	Insttit : 1 million CHF

Frais d'entrée / sortie	0.0% / 0.0%
Commission de gestion	0.8%
Commission de perf.	20%
High Water Mark	Oui
Benchmark	MSCI Switzerland 10-40
ISIN	Insttit: LU2264701074
Bloomberg	Insttit: PRPSEIC LX

NAV Insttit : 103.35

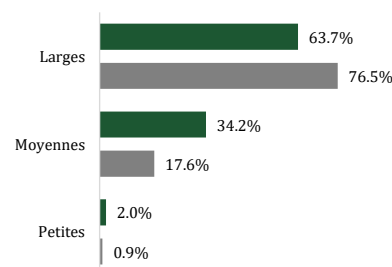
* la taille de la stratégie est de CHF 62 Millions

Tous les coûts ne sont pas présentés, de plus amples informations peuvent être trouvées dans le prospectus ou l'équivalent.

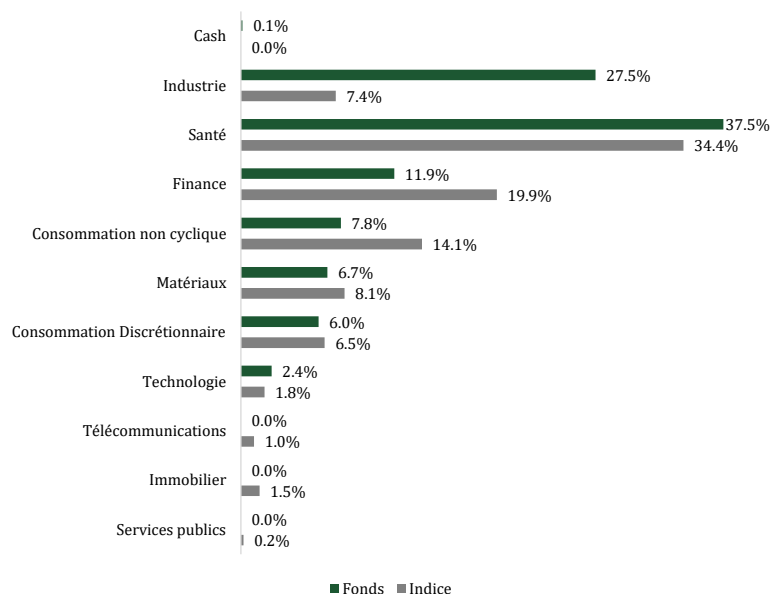
STATISTIQUES

	Fonds	MSCI Switzerland 10-40
Leading PE	26.2	18.0
EV/EBITDA	20.8	12.8
P/Book	6.4	1.7
Taux de dividende	2.0%	2.8%
ROE	23.5%	9.4%
Dette/Fonds Propres	56.9%	58.2%
Couverture d'intérêts	12.2	7.8
Beta	1.0	1.0
Volatilité	17.3%	13.5%

ALLOCATION PAR CAPITALISATION



ALLOCATION SECTORIELLE



AUTRES DETAILS DU FONDS

Administrateur	Fund Partner Solutions SA
Représentant en Suisse	FundPartner Solutions (Suisse) SA
Gérant	Bruellan SA
Service de paiement en Suisse	Banque Pictet & Cie SA
Auditeur	Deloitte Audit SARM
Dépositaire	Bank Pictet & Cie (Europe) AG, Succursale de Luxembourg

TOP 10 POSITIONS

	Secteur	Poids
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	Santé	9.1%
NOVARTIS AG-REG	Santé	8.2%
NESTLE SA-REG	Consommation non cyclique	7.8%
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	Consommation Discrétionnaire	6.0%
LONZA GROUP AG-REG	Santé	4.5%
ZURICH INSURANCE GROUP AG	Finance	4.3%
BELIMO HOLDING AG-REG	Industrie	4.0%
SANDOZ GROUP AG	Santé	3.8%
GALDERMA GROUP AG	Santé	3.7%
GIVAUDAN-REG	Matériaux	3.6%
Total		54.9%
Nombre de positions		27

CONTACT

BRUELLAN SA
 Rue Pécolat 1
 CH-1201 Genève
 Tél: +41 22 817 18 55
 bam@bruellan.ch

Disclaimer. Clause de non-responsabilité. Bruellan SA dispose d'une autorisation de la FINMA en tant que gestionnaire de fortune collective. Cette publication est un document promotionnel au sens de l'art. 68 LSF, il ne s'agit pas d'une recherche indépendante. Elle est uniquement destinée à fournir des informations sur les fonds en question et ne constitue pas une offre d'achat ou de vente, un conseil en placement ou une recommandation concernant des décisions d'investissement ou autres. Les fonds peuvent être soumis à des restrictions de vente applicables à certains pays ou individus. Il est de la responsabilité de chaque investisseur de prendre connaissance des termes et conditions applicables à chaque produit. Cette publication s'adresse uniquement aux personnes autorisées à la recevoir en vertu de la réglementation en vigueur dans leur pays de domicile.

Les informations contenues dans ce document sont basées sur des sources considérées comme fiables. Il s'agit d'une communication marketing. Bruellan ne peut en garantir l'exhaustivité et l'exactitude et décline toute responsabilité pour les dommages qui pourraient résulter d'actions entreprises sur la base des informations publiées dans ce document. Les informations reflètent la situation au jour de la publication. Nous avons classé ce produit dans la catégorie 5 sur 7, ce qui correspond à un risque moyen - élevé. Veuillez vous référer au prospectus pour plus d'informations sur les risques spécifiques à ce produit qui ne sont pas inclus dans l'indicateur de synthèse. Les décisions d'investissement doivent toujours être prises sur la base d'une source d'information détaillée, en particulier le prospectus du fonds. Le prospectus, les statuts, le document d'informations clés, le formulaire de souscription et les derniers rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus (gratuitement) auprès du représentant suisse, Fund Partner Solutions (Suisse) SA, 60, route des Acacias, 1211 Genève. Veuillez consulter le prospectus et le document d'information du fonds avant de prendre toute décision finale d'investissement. Vous pouvez obtenir un résumé des droits des investisseurs en cliquant sur le lien suivant : <https://www.pictet.com/content/dam/www/documents/legal-and-notes/fundpartner-solutions/fps-summary-of-investors-rights.pdf>. La décision d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds promu, tels qu'ils sont décrits dans son prospectus. Les informations sur les aspects liés au développement durable fournies en relation avec le fonds promu peuvent être consultées à l'adresse suivante : <https://assetservices.group.pictet/asset-services/esg-disclosures?isin=LU1118008553>. La prise en compte des risques extra-financiers dans le processus de décision d'investissement peut entraîner une sous-pondération des investissements rentables de l'univers d'investissement du compartiment et peut également conduire la gestion du compartiment à sous-pondérer des investissements qui continueront à être performants. Le Fonds a été classé comme produit financier soumis à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 relatif aux informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur financier (le "SFDR"). Le Fonds promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés suivent des pratiques de bonne gouvernance. Informations sur la performance : Les performances publiées représentent des données passées. Les performances passées peuvent ne pas être un indicateur fiable des performances futures. Il n'y a aucune garantie que les mêmes rendements seront obtenus à l'avenir. La valeur et les revenus de vos investissements peuvent fluctuer en fonction des conditions du marché et peuvent perdre tout ou partie de leur valeur. Le fonds peut être affecté par des changements dans les taux de change, ce qui peut avoir un effet négatif sur la valeur ou le revenu du fonds. Les performances futures sont également soumises à la fiscalité qui dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et qui peut changer à l'avenir.